

TERMES DE REFERENCE

Mission n°20SANIN851

I. Informations générales

| | | |
|-------------------------------|---|--|
| Intitulé de la mission | Appui à l'élaboration (ou la révision) des documents cadre du CCM adaptés à son nouveau statut et orientations formulées dans le cadre du projet « CCM Evolution » et élaboration du cahier de charge des PRs sélectionnés pour la mise en œuvre de MNF3 2021-2022. | |
| Composante | RSS/Traverse | |
| Thématique(s) | Gouvernance | |
| Bénéficiaire(s) | CCM Cameroun | |
| Pays | Cameroun | |
| Durée totale des jours prévus | 75 jours | |
| Contact Expertise France | Personne référente | Coordonnées |
| | Ange MERALLI BALLOU | Ange.meralli-ballou@expertisefrance.fr |

II. Justification de la mission

Le Cameroun met en œuvre jusqu'au 31 décembre 2020 le New Funding Model (NFM) 2 couvrant la période 2018-2020 pour un montant de 164,4 millions Euro alloué par le Fonds Mondial pour la lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme. Pour le NFM 3 qui couvre la période 2021-2023, l'allocation du pays pour la lutte contre les 03 maladies s'élève à 249.995.898 millions Euro soit une augmentation de 65,7% par rapport à la précédente. Le Cameroun est un pays à haut impact dans le portefeuille du Fonds Mondial. La demande de financement a été soumise par l'Instance de Coordination Nationale (ICN) des projets du Fonds Mondial du Cameroun

Après une évaluation de base menée en Octobre 2018, l'ICN du Cameroun a été choisie parmi 18 pays pour expérimenter la phase pilote du projet « CCM Evolution ». Il s'agit d'un projet qui vise l'amélioration du modèle de fonctionnement et de gouvernance des ICN de manière à les rendre plus performantes et d'améliorer la mise en œuvre des subventions du Fonds Mondial. Plus précisément, il s'agit de faire passer les ICN des niveaux « opérationnel » et « engagé » vers le niveau « stratégique ». La phase pilote du projet d'une durée de 01 an s'est achevée au mois de décembre 2019 après une évaluation réalisée au mois d'août 2019.

Les domaines prioritaires retenus pour faire évoluer les ICN sont : le suivi stratégique des subventions, la participation de la société civile, l'établissement des liens entre l'CCM et les plateformes nationales de coordination en santé et le fonctionnement de l'ICN et de son secrétariat. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet plus précisément en son volet « fonctionnement de l'ICN et de son secrétariat », l'ICN a entrepris de se reformer en profondeur. Le principal défi était de se doter d'un statut et d'un positionnement stratégique lui permettant de mieux mener ses missions. Cette réforme a abouti à la signature par le Premier Ministre Chef du Gouvernement le 02 décembre 2019 du **décret N°2019/5911 portant création et organisation de l'Instance de Coordination Multisectorielle des programmes financés par le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme**. Ce décret dote désormais l'ICN d'un véritable statut juridique et d'un positionnement stratégique au sein des Services du Premier Ministre. Ce nouveau texte qui reconfigure l'ICN exige la revue des documents cadres de l'ICN notamment le règlement intérieur et le manuel des procédures administrative et financier.

En parallèle, le Cameroun a soumis sa demande de financement pour le Nouveau Modèle de Financement 3 du Fonds Mondial de Lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, pour la période 2021-2023. Dans ce cadre, l'ICN a procédé à l'examen des candidatures des organisations bénéficiaires principales qui a abouti à la sélection de 4 candidats pour la mise en œuvre de la subvention VIH/TB 2021-2023

| N° | BENEFICIAIRE PRINCIPAL | COMPOSANTE |
|----|------------------------|--------------------------------------|
| 1 | CAMNAFAW | VIH, Tuberculose volet communautaire |
| 2 | CNLS (MINSANTE) | VIH |
| 3 | PNLT (MINSANTE) | Tuberculose |
| 4 | PNLP (MINSANTE) | Paludisme |

Ainsi, la présente Mission d'assistance technique à trois objectifs :

- 1- Accompagner les réformes en cours de l'ICN et plus spécifiquement, réviser les documents cadres de l'ICN afin de les aligner sur le décret du 02 décembre 2019 tout en veillant à intégrer et capitaliser les réflexions et leçons apprises au terme du projet « CCM Evolution ».
- 2- Elaborer le code éthique de l'ICN qui servira de base de travail au Comité éthique formalisé dans le nouveau statut de l'ICN.
- 3- Elaborer le cahier des charges des PRs présélectionnés par l'ICN dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle subvention 2021-2022.

A ces fins, 3 experts seront mobilisés :

- 01 Expert international gouvernance
- 01 Expert national gouvernance
- 01 Expert national cahier des charges des PRs

III. Objectifs et résultats poursuivis

1) Objectif général de la mission

La mission d'Expertise France a pour objectif d'appuyer l'ICN dans :

- 1- la révision des documents cadre de l'ICN notamment le règlement intérieur et manuel des procédures administratives et financière en les alignant sur le nouveau statut de l'ICN et en intégrant les réflexions et leçons apprises du projet « CCM Evolution ».
- 2- l'élaboration d'un code éthique prenant en compte les exigences nationales et celles du Fonds Mondial en la matière. Ce code servira d'outil de travail pour le Comité éthique mis en place au sein de l'ICN.
- 3- L'élaboration du cahier de charges des PRs présélectionnés par le CCM pour la mise en œuvre de la nouvelle subvention 2021-2022.

2) Objectifs spécifiques

- 1) Appuyer l'ICN dans les différentes étapes de l'élaboration des documents cadres (règlement intérieur, manuel des procédures administratives et financières, code éthique)
- 2) Veiller à la prise en compte des exigences du nouveau positionnement stratégique de l'ICN au sein des Services du Premier Ministre
- 3) Veiller à l'intégration des orientations formulées par le projet « CCM Evolution ».
- 4) Elaborer du cahier des charges des PRs présélectionnés dans le respect des procédures de la nouvelle subvention 2021-2022.
- 5) Promouvoir le respect des droits humains et la prise en compte du genre à chaque étape du processus (révision des documents cadre et élaboration des cahiers des charges PRs).

3) Résultats à atteindre

R1 : L'ICN est accompagné dans la révision de ses documents cadres et la mise en place de son nouveau statut.

R2 : Les différents documents cadre de l'ICN intègrent les orientations du projet « CCM Evolution ».

R3 : L'ICN est accompagnée dans la révision du cahier des charges à l'intention des PRs

R4 : Les documents cadres sont révisés ou élaborés

R5 : Le cahier des charges des PRs sont élaborés.

Intégration du genre

En cohérence avec la Stratégie internationale de la France pour l'égalité femmes-hommes 2018-2022, l'Initiative 5% demande aux expert.e.s d'intégrer une approche genre dans la réalisation de leur mission. Un webinaire est à la disposition de ces dernier.e.s pour les aider à identifier les enjeux spécifiques à la mission et définir des objectifs visant l'intégration du genre.

Ces enjeux concernent principalement :

- **le type mission** : appui à la gouvernance, diagnostic et appui organisationnel, appui administratif et financier, appui programmatique, collecte et analyse de données, accès aux médicaments de qualité.
- **La méthodologie choisie** : revue documentaire, entretiens, atelier participatif, conférence et colloque, formation, rapport ou guide.

Durant la phase de cadrage de la mission et d'élaboration de la méthodologie, les expert.e.s définiront au **moins 2 objectifs liés** aux enjeux « genre » de la mission et s'engageront à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les atteindre et à s'autoévaluer lors de la rédaction du compte-rendu de mission.

IV. Description de la mission

6) Activités prévues

La méthodologie et les activités listées ci-dessous devront faire l'objet d'une analyse critique et d'une proposition par les expert.e.s lors du processus de candidatures sur la base des ressources disponibles dans le cadre de cette mission (offre technique). Ces propositions devront être discutées et approuvées par le bénéficiaire et par Expertise France.

Dans le cadre de leur mission, les consultant.e.s auront à conduire les activités suivantes :

- Appuyer l'ICN dans le processus de révision de ses documents cadres et la mise en place de son nouveau statut.
- Appuyer la rédaction des différents documents cadre de l'ICN en particulier le règlement intérieur, manuel des procédures administratives et financières, le code éthique
- Appuyer l'ICN dans l'intégration des orientations du projet « CCM Evolution » aux différents documents cadres
- Procéder à une revue documentaire des différents documents nécessaires à l'élaboration du cahier des charges
- Rédiger le cahier des charges des PRs.

7) Livrables attendus

- 1- Révision des documents cadre

- Calendrier de mise en œuvre de la mission
- Documents cadre : règlement intérieur, manuel des procédures administratives et financières
- Opérationnalisation du groupe de travail chargé de d'élaboration des documents cadres
- Calendrier de rédaction détaillant les différentes étapes de mise en place des drafts de documents,
- Animation d'ateliers
- Toutes autres tâches demandées par l'ICN

2- Elaboration du code éthique de l'ICN

- Calendrier de mise en œuvre de la mission
- Documents cadre : règlement intérieur, manuel des procédures administratives et financières
- Opérationnalisation du groupe de travail chargé de d'élaboration des documents cadres
- Calendrier de rédaction détaillant les différentes étapes de mise en place des drafts de documents,
- Animation d'ateliers
- Toutes autres tâches demandées par l'ICN

3- Elaboration des cahiers des charges des PRs

- Calendrier de mise en œuvre de la mission
- Cahier des charges des PRs
- Opérationnalisation du groupe de travail chargé de d'élaboration du cahier des charges
- Calendrier de rédaction détaillant les différentes étapes de mise en place des drafts de documents,
- Animation d'ateliers
- Toutes autres tâches demandées par le CCM

8) Coordination

Les expert.e.s travailleront également en collaboration avec l'équipe pays du FM. Des rendez-vous téléphoniques réguliers et lorsque nécessaire seront organisés avec le FM et l'Initiative 5% afin de s'assurer de la bonne réalisation de la mission.

La coordination technique de la mission sera assurée par le Comité ad hoc de révision des documents cadres du CCM mis en place par le Président du CCM et le Comité de Sélection des PRs. Le suivi logistique sera assuré par le secrétariat technique du CCM (salle de réunion, organisation des rencontres avec les circonscriptions, organisation de l'atelier...).

V. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

9) **Période de mise en œuvre** : Janvier 2021 – Mars 2021

10) **Date de démarrage** :

- ❖ Pour l'expert 1 (gouvernance) : Dès que possible ;
- ❖ Pour l'expert 2 (gouvernance) : Dès que possible ;
- ❖ Pour l'expert 3 (cahier des charges) : Dès que possible ;

11) **Date de fin** : Février 2021 (à confirmer)

La mission se terminera par un débriefing de la mission avec le bénéficiaire.

12) **Durée effective** : 75 jours prestés

Le nombre de jours par expert peut être ajusté dans l'offre technique

| Expert.e | Nb. jours d'expertise |
|-------------------------------|-----------------------|
| International (gouvernance) | 25 jours |
| National (gouvernance) | 25 jours |
| National (cahier des charges) | 25 jours |

13) Planning/calendrier :

Le calendrier prévisionnel d'exécution des missions devra être détaillé dans la note méthodologique.

Si cela est possible (dans le contexte COVID 19) les expert.e.s se rendront au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC / Conseiller Régional de Coopération en Santé.

VI. Expertise et profil demandés

14) Nombre d'experts : 3

Les expert.e.s sont fortement encouragés.e.s à parcourir les documents ressources du FM, disponibles sur leur site et sur demande.

Expertise France sera sensible à l'équilibre genre dans la constitution de l'équipe d'expert.e.s. et encourage les candidatures féminines.

Profils d'experts L'expertise souhaitée portera sur le recrutement de quatre (3) expert(e)s, comme suit :

Expert 1 (international) gouvernance :

Qualifications et compétences :

- Diplôme dans un ou plusieurs des domaines suivants: master en administration, santé publique, renforcement des organisations ou expérience équivalente.
- Exigences d'au moins 10 ans dans le domaine de la réforme de l'administration publique/réforme de l'Etat dans les pays en développement. Une expérience gestion des finances publiques, en appui institutionnel ou au sein d'un projet est un atout;
- Expérience dans la facilitation d'atelier et la coordination de partenaires multisectoriels dans le domaine de la santé, qualités de leadership et aptitudes à faciliter le consensus.
- Expérience de la négociation dans un contexte multiculturel et avec des autorités publiques;
- Toute expérience dans un ou plusieurs des secteurs suivants est un atout: santé mondiale, acteurs internationaux en santé (3 pandémies) ; Bonne connaissance du projet « CCM Evolution »
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de la gouvernance et/ou de l'appui organisationnel, réformes du secteur public, gestion publique (finances, RH, planification stratégique, qualité...), gestion des connaissances, gestion du changement, etc
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans en lien avec le Fonds mondial.
- Bonne maîtrise des enjeux liés aux trois maladies VIH, paludisme et tuberculose, ainsi qu'au renforcement des systèmes de santé et communautaires.
- Parfaite connaissance des modalités de fonctionnement, incluant les principes du Nouveau Modèle de Financement, du Fonds mondial et des Instances de coordination nationale (ICN).

- Expérience similaire de renforcement des capacités des ICNs serait un atout.
- Grande capacité d'écoute, aptitude au dialogue, diplomate et axé sur la recherche de compromis;
- Bonnes capacités en matière de planification, d'organisation et de gestion;
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse;
- Compétences en informatique (MS Office) / Familiarité avec les applications de réunions et de conférences à distance

Expert 2 (national) gouvernance

- Titulaire d'un diplôme universitaire de 2ème cycle en finance, comptabilité, gestion, audit, administration, droit, renforcement des organisations ou expérience équivalente;
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans un cabinet d'audit en tant qu'auditeur externe; dans l'élaboration de documents cadres et la mise en place et le suivi de cadre de gestion (procédures administratives et financières);
- Capacités d'élaboration des documents juridiques / réglementaires et des procédures;
- Expérience en contrôle de gestion interne des entreprises;
- Capacités dans la rédaction des manuels de procédures administratives et financières;
- Très bonne connaissance de l'acte uniforme OHADA;
- Expérience professionnelle des travaux d'audit dans la zone OHADA;
- Bonne capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse;
- Connaissance des modalités de fonctionnement du Fonds mondial et des dernières directives liées au fonctionnement des ICNs, serait un atout;
- Expérience similaire de renforcement des capacités des ICNs, de mise à jour des documents de base et procédures /suivi stratégique serait un atout;
- Bonne capacité de rédaction;
- Bonnes capacités en matière de planification, d'organisation et de gestion du travail;
- Bonne capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse;
- Compétences en informatique (MS Office) / Familiarité avec les applications de réunions et de conférences à distance

Expert 3 (national) révision cahier des charges

- Titulaire d'un diplôme universitaire de 2ème cycle en droit, administration, renforcement des organisations ou expérience équivalente;
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'élaboration de documents cadres et la mise en place et le suivi de cadre de gestion;
- Expérience d'au moins 5 ans en lien avec le fonds mondial
- Capacités d'élaboration des documents juridiques / réglementaires et des procédures.
- Connaissance des modalités de mise en œuvre des subventions du Fonds mondial et des dernières directives liées au Nouveau Modèle de Financement 3.
- Bonne maîtrise des enjeux liés aux trois maladies VIH, paludisme et tuberculose, ainsi qu'au renforcement des systèmes de santé et communautaires.
- Parfaite connaissance des modalités de fonctionnement, incluant les principes du Nouveau Modèle de Financement, du Fonds mondial et des Instances de coordination nationale (ICN).
- Bonne capacité de rédaction

- Bonnes capacités en matière de planification, d'organisation et de gestion;
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse;
- Compétences en informatique (MS Office) / Familiarité avec les applications de réunions et de conférences à distance

15) Compte-rendu de missions

Un compte rendu (maximum 10 pages et suivant le modèle fourni) devra être remis par mail à la fin de la mission dans un délai de 10 jours après le retour. Ce compte-rendu, rédigé en français, devra pouvoir être diffusable auprès de l'ensemble des partenaires concernés par la mission.

VII. Informations pratiques

Dans le contexte COVID 19, les experts internationaux démarreront le travail à distance. En fonction de l'évolution de la situation, la possibilité de travailler sur place sera évaluée.

Dans le cas d'une possibilité pour se déplacer, les experts seront hébergés au sein du secrétariat du CCM ou du programme national selon les besoins durant toute la durée de la mission. Ils disposeront de commodités pour travailler avec un accès à internet au CCM. Ils travailleront en étroite collaboration avec l'équipe pays du Fonds mondial. A cet effet, des rendez-vous téléphoniques de début, pendant et de fin mission seront organisés avec le Fonds mondial et l'Initiative 5% afin de s'assurer de la bonne réalisation de la mission.

La personne référente au sein du bénéficiaire pour la réalisation de la mission est Gabriel ATANGANA BINEGUE, Vice-président du CCM Cameroun.

Les expert.e.s seront responsables des aspects logistiques de leur mission pendant la prestation, sauf indication contraire d'Expertise France. Les éventuels frais de mission pourront être remboursés dans la limite définie par Expertise France dans le contrat de prestation de service.